

Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

► **B**

RÈGLEMENT (CE) N° 2236/2003 DE LA COMMISSION

du 23 décembre 2003

portant modalités d'application du règlement (CE) n° 1868/94 du Conseil instituant un régime de contingentement pour la production de fécula de pomme de terre

(JO L 339 du 24.12.2003, p. 45)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) n° 571/2009 de la Commission du 30 juin 2009	L 171	6	1.7.2009

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2003R2236:20070101:FR:PDF>